



Secrétariat :
Rubén Rodríguez Alborés
Service du développement territorial,
Rue du 24 septembre 2, 2800 Delémont
t 032 420 60 22,
ruben.rodriguezalbores@jura.ch

Présidence :
Pascal Mahon
t 076 249 19 44,
pascal.mahon@unine.ch

Coordination :
Sylvain Rigaud
Section de l'énergie
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
t 032 420 53 22, sylvain.rigaud@jura.ch

Communication :
Camille Guittard
Service de l'information et de la
communication, rue de l'Hôpital 2
2800 Delémont
t 032 420 50 44, camille.guittard@jura.ch

Procès-verbal

SÉANCE 13 (3/2024)

Date : Mardi 18 juin 2024
Lieu : Aula de l'école primaire de Bassecourt
Heure : De 18h15 à 20h00

Présidence et bureau

Camille Guittard	CGU	SIC/CSI, bureau
Pascal Mahon	PMA	CSI, président
Sylvain Rigaud	SRI	SDT/CSI, bureau
Amelia Vitalba	AVI	SDT/CSI, bureau

Membres ou suppléant.e.s

Pierre Brulhart	PBR	SDT, membre représentant RCJU
Quentin Theiler	QTH	ENV, membre représentant RCJU
Peter Meier	PME	Geo-Energie Suisse, membre
Olivier Zingg	OZI	Geo-Energie Suisse, membre
Christophe Wermeille	CWE	Conseil communal de Saulcy, membre
Eric Dobler	EDO	Conseil communal de Haute-Sorne, membre
Jacques Favre	JFA	Conseil communal de Boécourt, membre
Gérard Struchen	GST	Association Géothermie Jura, membre
Céline Barrelet	CBA	WWF Jura, membre
Alain Girardin	AGI	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Denis Jeannerat	DJE	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Massimo Zappala	MZA	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Thierry Lombard	TLO	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Nicole Lupi	NLU	OFEN, membre
Marc Kury	MKU	AgriJura, membre
Michel Lando	MLA	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
Vincent Seuret	VSE	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre

Excusé.e.s

Patrick Riat	PRI	FER-Arcju, membre
Vincent Gigandet	VGI	FER-Arcju, suppléant
Marie-Hélène Brandon	MHB	AJPF, membre
Pierre-Alain Berret	PAB	CCIJ, membre
Olivier Chèvre	OCH	Conseil communal de Haute-Sorne, membre

Absent.e.s

Michel Kiener	MKI	Citoyennes et citoyens de Haute-Sorne, membre
---------------	-----	---



Procès-verbal

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour

PMA ouvre la treizième séance de la CSI, qui fait suite à une visite du site de forage à Glovelier (de 16h30-18h00), en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes prenant part à cette troisième rencontre de l'année 2024 et annonce les personnes excusées (cf. page précédente).

MLA : J'aimerais faire une remarque vis-à-vis de l'absence répétée de M. Michel Kiener, élu l'année passée par le Conseil général, qui a assisté à une séance sur les six dernières et qui ne s'excuse pas pour ses absences répétées. Je lui ai déjà téléphoné pour lui rappeler qu'il a été élu par l'autorité communale de Haute-Sorne, et qu'en tant que Commissaire, il doit prendre ce travail à cœur. Je pense que s'il continue de s'absenter ou ne s'excuse pas en amont des séances, il faudrait lui demander de démissionner. Dans un premier temps, je suggère de le rappeler à l'ordre.

PMA remercie MLA et déplore aussi l'absence régulière de M. Michel Kiener. PMA rappelle que c'est de la compétence du Conseil général de désigner les représentants des citoyennes et citoyens de Haute-Sorne et de les rappeler à l'ordre si nécessaire. Néanmoins, PMA prendra contact avec lui pour sonder ses intentions.

Pour rappel, l'ordre du jour, accompagné de ses différentes annexes, a été transmis le 7 juin dernier. Est-ce qu'il appelle des remarques ou des demandes de modifications ? Cela n'étant pas le cas, il est approuvé tel que proposé par le bureau de la CSI.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024

Décision :

- **Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2024 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur. Il fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la CSI.**

3. Informations du bureau et des membres de la CSI & Débriefing de la séance du 29 avril 2024 et questions des membres

PMA commence par communiquer les informations de la présidence et du bureau.

Le Comité de patronage

Le Comité de patronage est désormais au complet. Il a visité le site le 18 juin au matin. PMA a partagé le repas de midi avec ses membres. La parole est donnée à NLU pour plus de précisions.

NLU : Le Comité de patronage poursuit ses travaux. Il a visité le site ce matin et en tire des conclusions positives. Un communiqué de presse a été diffusé à la suite de la visite. Une page internet sera prochainement rendue publique sur le site de l'OFEN. On pourra y retrouver les informations sur le Comité lui-même, ses travaux et son règlement. La prochaine séance est prévue en septembre, avec les invités suivants : Monsieur le Ministre David Eray, le directeur de l'OFEN Benoît Revaz, le professeur Pascal Mahon, M. Eric Dobler.

NLU informe également que sa suppléante, Mme Regula Petersen, sera remplacée par M. Pierre Christe, jurassien d'origine, nouvellement engagé et en charge à l'OFEN des aspects en lien avec la géothermie de faible profondeur et le stockage dans le sous-sol. NLU transmet les remerciements de Mme Regula Petersen pour le bon accueil reçu de la part des membres de la CSI.

PMA remercie également Mme Regula Petersen et informe que l'arrêté relatif à cette nomination sera publié la semaine prochaine dans le Journal Officiel.

Premières mesures sur le débit du Tabeillon

Lors de la dernière séance, une question avait été posée à Geo-Energie Jura au sujet de l'installation de la station de mesures mise en place sur le Tabeillon. Les résultats n'étaient alors pas encore disponibles. La parole est donnée à OZI pour apporter de nouveaux éléments.

OZI : Nous n'avons pas encore de chiffres à vous transmettre aujourd'hui. Je vous confirme que la station est en service depuis début avril et enregistre en continu le débit du Tabeillon. Des mesures avaient déjà été prises les mois précédents. Je vous transmettrai les chiffres une fois que ceux-ci m'auront été communiqués.

VSE : Y a-t-il déjà eu des prélèvements ?

OZI : Non, et il n'y en aura pas durant cette phase du projet. L'installation de la station de mesures était prévue dans la perspective d'une potentielle demande de concession pour la deuxième phase du projet. L'exigence posée par le Canton demandait une bonne année de mesures sur lesquelles s'appuyer afin de remplacer les valeurs du modèle existant.

PMA propose de communiquer aux membres les premiers résultats durant l'été, sans attendre la séance de septembre. OZI accepte et prévoit un envoi à la fin juin pour les mesures du premier trimestre. Il rappelle que les précipitations ont été anormalement abondantes.

Activité des opposants

Une manifestation a été organisée le 24 mai 2024 sur le site de forage, par d'autres opposants que l'association CRJ, et a occasionné quelques dégâts. CRJ a, pour sa part, tenu un point presse en date du 31 mai 2024. Ces événements ayant été relatés abondamment par les médias, PMA estime qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter davantage sur ce point.

Lettre adressée à la CSI

Le bureau de la Commission a reçu, en date du 17 juin, une missive à adresser à la CSI de la part d'une habitante de Berlincourt. PMA décide de la lire aux membres présents : « *Berlincourt était un village tranquille jusqu'à ce que la géothermie débarque. Depuis, des bruits sont présents 24h/24h et 7j/7j. Plusieurs personnes du village sont régulièrement réveillées la nuit. En journée, ceux-ci sont légèrement masqués du fait des autres bruits de vie courante. Par contre, entre midi et une heure, le soir et le week-end, notre village n'est plus du tout paisible. Et pour couronner le tout, il y a surtout ces bruits/vibrations sourds d'intensités variables, insupportables et étourdissants lorsque qu'ils sont en pleine force. Nous n'allons pas passer tout l'été à l'intérieur, les fenêtres fermées. Et que dire de ce sapin de Noël illuminé jour et nuit, alors qu'on est censé économiser l'énergie ? Peut-être que c'est pour contrôler que les villages alentours sont bien éteints ! Tout cela sans parler des réactions du sous-sol que personne ne peut prédire. Ce projet est une aberration !* ». Puisque ce courriel évoque en particulier les nuisances sonores et que ce thème est traité au point suivant, PMA propose d'en discuter à l'issue de ce dernier.

4. État des lieux des travaux et calendrier du projet

PMA donne la parole à OZI.

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 8 à 20.

Question n°1 :

AGI : Quels produits sont utilisés pour éviter la corrosion des tuyaux de forage ?

OZI : Je vous ai présenté précédemment les composants utilisés dans la première section du forage. Nous n'avons pas utilisé de produits chimiques pouvant être nocifs. La boue était composée d'eau et d'argile. La boue de forage utilisée dans la deuxième section, qui se termine maintenant, est à base d'eau, de sel et de polymères organiques. Le sel est corrosif pour l'acier, donc dans cette deuxième section on a utilisé un inhibiteur de corrosion, validé par l'Office de l'environnement, utilisé uniquement dans les couches géologiques qui se situent hors des niveaux aquifères. Je pourrai vous donner plus de détails lorsque toutes les étapes de la deuxième section seront terminées.

Question n°2 :

CBA : La boue de la deuxième section ne touche donc pas les 500 premiers mètres puisqu'ils sont déjà tubés et cimentés ?

OZI : Exactement. Il n'y a pas de contact entre la boue de la deuxième section et les formations géologiques de la première section.

SRI : J'aimerais ajouter que ce tableau qui détaille la composition chimique des boues de forage est disponible sur le site internet de la CSI. Une question a été posée à ce sujet et une réponse a été donnée dans laquelle ce tableau est intégré. Les produits utilisés pour chaque section seront publiés au fur et à mesure de l'avancée du projet.

OZI : Un programme détaillant les concentrations et usages des substances prévues pour les opérations de forage a été validé par l'Office de l'environnement et toute adaptation ou tout changement de produits nécessiterait une validation par l'Office de l'environnement.

Question n°3 :

AGI : Vous voulez être rassurant en disant qu'une grande partie des risques est derrière vous puisque la première section est maintenant tubée et cimentée. Néanmoins, à Bâle, le problème est venu plus tard.

OZI : Il s'agit d'autres risques. Je parlais ici des risques présents dans la phase actuelle, durant le forage, c'est-à-dire ceux liés aux problèmes environnementaux (interaction avec les eaux souterraines, gestion des déchets). Ce dont vous faites référence à Bâle, c'est la sismicité induite. Ce risque-là, en effet, est devant nous. A Bâle, ils n'ont pas non plus eu de problèmes environnementaux mais, ce qui a mis un terme au projet, c'est la sismicité induite. Dans la phase actuelle de forage, on ne s'attend pas à des problèmes de sismicité. A partir de 2'000 mètres, des sismologues surveilleront malgré tout 24h/24 les activités de forage. Ils porteront aussi une attention particulière à l'activité sismique lors des tests de stimulation qui se dérouleront au premier trimestre de l'année prochaine. Le risque principal se situe plus en aval, lors de la deuxième phase, avec le deuxième forage et la stimulation du réservoir. A ce moment-là, les risques environnementaux seront essentiellement derrière nous mais c'est le risque sismique qui sera présent. Ce sont différents risques à différents moments du projet.

Question n°4 :

CBA : Le risque sismique est plus élevé lors de l'étape de stimulation ? La couche se situant sous le socle cristallin est différente de vos prédictions ?

OZI : Le socle cristallin peut être composé de différents types de roche. Ça peut être des Gneiss ou des Granites. On ne le sait pas à l'avance. Là, en l'occurrence, on a des roches du type Gneiss, des méta-sédiments. On ne sait pas encore ce qu'on aura à 4'000 mètres de profondeur, ça peut encore changer. Il n'y a pas un type de roche qui serait plus dangereux en termes de sismicité. On va faire des modèles numériques pour la stimulation du réservoir qui doivent prendre en compte les propriétés physiques de la roche, qui peuvent être encore différentes du Gneiss ou du Granite, plus simples ou plus compliquées, plus ou moins favorables à la création d'un réservoir. Ce sont des choses qui seront calculées, mais on n'a pas a priori par rapport à ce type de roches quant au risque sismique.

Question n°5 :

AGI : Que devient le projet abandonné de Bâle ? Est-il exploité différemment ?

OZI : Ce n'est pas notre puits mais je sais que le trou de forage est toujours ouvert et sous surveillance. A terme, c'est un forage qui sera abandonné. La procédure devra alors être réalisée selon les standards internationaux, procédure qui consiste à mettre des bouchons de ciment à différentes profondeurs et remplir le puits avec de l'eau. La dernière section, celle située vers la surface, sera entièrement remplie de ciment, le forage coupé en surface et le terrain remis en état. C'est ainsi que tous les forages dans le monde sont abandonnés, le jour où ils n'ont plus d'utilité. J'ajoute un complément ; dans le cadre du projet Haute-Sorne, on a planifié son éventuel abandon. Cela fait partie de la planification. Et ça va même plus loin, puisque le Canton a demandé, dans le cadre de l'autorisation, d'avoir un plan relativement abouti qui présente comment cimenter le puits en cas d'abandon du forage. On a dû estimer les coûts et placer cet argent sur un fonds géré par le Canton dans le cas où le projet serait abandonné et que la société ne serait plus solvable. Il y a suffisamment d'argent qui a été provisionné pour une remise en état entière du

site à l'état de pré, selon les standards internationaux. Si on n'est plus là, le Canton aurait ainsi les moyens de mandater une entreprise pour la remise en état du site.

Question n°6 :

MLA : Si le projet s'arrêtait là pour quelconque raison que ce soit, est-ce qu'on pourrait déjà dire qu'on a recueilli de nouvelles données ? Malgré les données recueillies par les camions-vibreurs, il n'y a qu'en creusant qu'on peut se faire une idée du sous-sol ?

OZI : Ça dépend du point de vue. Du point de vue géologique, on a clairement de nouvelles connaissances. Les deux méthodes (campagnes géophysiques 2D par camions-vibreurs et forage) sont complémentaires, car seul le forage donne des informations précises sur la nature des roches. Par contre, ce n'est qu'à un endroit bien précis. Si on veut connaître la structure de ces roches, à plus grande échelle, on a le matériel géophysique. Idéalement, il faut les deux. Donc si ça s'arrête maintenant, pour la science on a un gros progrès au sujet des connaissances relatives au sous-sol. Pour l'investisseur de Geo-Energie Suisse, on n'a pas atteint le but recherché par le projet. Pour la perspective de la société, on aimerait arriver au moins à une phase où la technologie, la stimulation hydraulique, peut être testée. Si on peut confirmer que celle-ci fonctionne, et que ce savoir-faire est reproductible ailleurs, ce ne serait pas perdu. A ce jour, on a un apprentissage scientifique sur la géologie mais on n'a pas encore pu tester la technologie.

SRI : La capacité d'interpréter les données aurait été moins poussée si seule une acquisition géophysique avec les camions-vibreurs avait été faite. Les données de forage permettront de calibrer les données géophysiques recueillies avec les camions-vibreurs.

PMA donne la parole à QTH.

Cf. présentation PowerPoint (annexée au procès-verbal) – slides 21 à 33.

Discussions :

EDO : La Commune a reçu la demande d'un citoyen relative au trafic des camions qui évacuent les boues de forage. J'ai renvoyé cette personne vers le site de la CSI, sans savoir si vous aviez déjà répondu à une question à ce sujet. Je vous lis ici cette demande : « *Bonjour, est-ce que vous pensez que ce serait possible de demander à vos amis de la géothermie de faire circuler vos camions la journée plutôt qu'à partir de 22h ? Pour moi, c'est un camion toutes les 6 minutes.* », Je n'ai pas vérifié, mais j'imagine que les boues sont extraites en continu et sont évacuées de façon continue ?

OZI : L'évacuation ne se fait presque que la journée car on a la capacité de stocker les boues sur le site pour facilement 24 heures. Quand les choses se passent normalement, les bennes sont vidées le soir et les derniers camions partent le soir avant de revenir le matin rechercher les bennes pleines. Donc non, des camions toutes les 6 minutes, ce n'est pas les nôtres.

PME : Il y a aussi le trafic des voisins qui fabriquent de l'asphalte. Leurs camions viennent tard le soir.

PMA : Ce qui nous a été expliqué sur les bruits tout à l'heure est très important et on devrait réfléchir à un moyen de le communiquer. Il y a du bruit, des mesures sont prises, Geo-Energie a mandaté des entreprises, ils font tout ce qu'il est possible pour réduire la problématique. Ce qui me dérange dans tout le processus c'est que des rumeurs potentiellement erronées ou dépassées continuent de circuler. Une communication plus active de la part de Geo-Energie, le Canton, la CSI ou les membres de la CSI permettrait d'améliorer la diffusion des bonnes informations auprès de la population, sur des éléments rassurants à certains égards. Ça ne veut pas dire qu'on doit être d'accord avec le projet. Alors comment améliorer la communication auprès de la population pour corriger les allégations potentiellement fausses, comme celle des camions toutes les six minutes, qui circulent ?

QTH : Je ne l'ai pas mentionné plus tôt, mais sachez que les rapports reçus de la part de l'entreprise CSD et de celle mandatée sur demande des habitants de Berlincourt au sujet des nuisances sonores nocturnes ont été transmis à la famille Sprunger et à Mme Petitjean. Cette dernière m'a dit qu'elle transmettrait l'information sur les éléments mis en place par le Canton sur le groupe WhatsApp des habitants de Berlincourt qui compte près de 60 personnes. On contactera aussi l'auteure de la missive qui a été lue



précédemment afin de lui transmettre l'information. On ne va pas inonder toute la population mais on va prendre le temps de répondre à cette dame puisqu'elle a pris contact avec la CSI et aussi avec nous.

MLA : Une arme fréquemment utilisée par les opposants est le courrier des lecteurs qui a une certaine efficacité puisqu'il permet les tons martiaux. J'habite à 500-800 mètres du chantier à vol d'oiseaux, dans une maison située à l'entrée de Bassecourt et je ne suis absolument pas dérangé par le bruit. Je me souviens récemment d'un courrier de lecteurs d'une dame de Courcelon, qui dit que le bruit est insupportable. J'ai été très surpris car Courcelon se situe à 15 kilomètres à vol d'oiseaux ! Je ne suis pas à la maison la journée, mais quand je suis chez moi, même les fenêtres ouvertes, ça ne m'a jamais dérangé. Que voulez-vous faire lorsque quelqu'un qui n'habite pas sur place prétend entendre quelque chose ? Moi, je peux juste inviter les gens qui disent qu'il y a beaucoup de bruit à venir boire le café chez moi pour voir ce qu'il en est. Je me promène parfois sur un chemin qui est situé à côté de l'installation et j'étais étonné car avant qu'on fasse la visite, je pensais que les travaux avaient été stoppés parce que je n'entendais rien. Et quelle fut ma surprise quand M. Zingg nous parle d'un forage profond de plus de 1800 mètres !

SRI : On est plusieurs à avoir témoigné le 27 mai, lors de la première visite chez la famille Sprunger, que les bruits étaient très désagréables, voire étourdissants ; pour reprendre le terme utilisé dans l'e-mail adressé à la CSI. Il y a donc eu, à un moment donné, des bruits très dérangeants. Depuis, des mesures ont été prises pour les diminuer. Ce sont des bruits sourds que tout le monde n'entend pas. On prend plusieurs personnes côte à côte et certaines personnes, des personnes âgées ou des enfants, peuvent ne pas l'entendre.

TLO : En promenant mes chiens, je passe tous les soirs devant l'installation. Contrairement à M. Lando, je passe de l'autre côté du Tabeillon. Il y a un excellent mur anti-bruit, c'est les voies de chemin de fer. On entend le chantier, mais ce n'est pas dérangeant. Ça l'est uniquement quand on est tout près. Derrière le mur anti-bruit, le long de la route, le bruit à cet endroit peut être dérangeant. Je comprends que ça peut être un problème pour la famille Sprunger, qui est à cet endroit 24h/24 et qui ne passe pas à proximité, à pied, comme moi, uniquement durant 5 minutes.

AGI : On s'est égaré sur la question de la communication. Il faut trouver un média pour communiquer ces éléments. Je profite de dire que j'ai effectivement eu vent de l'excellent travail qui a été fait, en lisant les messages dans le groupe WhatsApp. Je confirme aussi que des mesures pour enrayer le bruit ont été prises rapidement. J'aimerais ajouter que les nuisances sonores ne sont pas au niveau des voies de chemins de fer, ni en direction de Bassecourt qui est protégé par la végétation, mais en direction de Berlincourt. La communication, je l'ai eue en tant que villageois, mais c'est dommageable parce qu'il y a toujours beaucoup de monde qui se plaint des passages des camions de Jurasphalte et de Geo-Energie Suisse. Et c'est l'accumulation de ces nuisances qui pose problème. Pour un habitant de Glovelier, Berlincourt ou de Bassecourt, du côté ouest, que ce soit pour aller bitumer ou des camions pour convois de bois, le trafic est saturé. C'est peut-être le rôle du Canton, ou de la Commune, d'en discuter, mais il y a en effet beaucoup de trafic, nuit et jour.

PMA : On reviendra plus tard sur l'aspect communication.

5. Confirmation calendrier CSI 2024

Il est rappelé que trois séances avaient été planifiées pour la seconde partie de l'année, une le 12 septembre, une autre le 28 octobre et une troisième le 21 novembre 2024, étant entendu que celle du 28 octobre était une réserve et pourrait éventuellement être supprimée, et que celle du 21 novembre pourrait être la séance publique.

Après réflexion, le bureau estime utile de conserver la séance du 28 octobre 2024.

Pour ces trois séances, voici le programme proposé :



La séance du 12 septembre pourrait être consacrée, en plus du traditionnel point sur l'état des lieux des travaux, à la discussion des résultats du sondage de la Commune et à la préparation de la séance publique.

La séance du 28 octobre permettrait d'aborder la thématique des premiers résultats des travaux de forage et des campagnes géophysiques, puis de rappeler les étapes de la phase successive du projet, notamment de la procédure d'autorisation (par le Canton). A cette occasion, la thématique de la sismicité induite pourrait être à nouveau abordée, et cela aussi bien pour l'étape de test et de stimulation du réservoir qu'en phase d'exploitation. La participation de M. Clément Baujard, membre du groupe d'experts indépendants, a déjà été programmée.

Pour la séance publique, du 21 novembre, le bureau imaginait trois thématiques à aborder :

1. Contextualisation du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne
2. Présentation de ce qui a été réalisé jusqu'ici dans ce projet
3. Présentation des opérations à venir

PMA ouvre la discussion et rappelle que des suggestions peuvent être adressées au bureau de la CSI durant l'été.

DJE : C'est très important de communiquer sur l'avancée des travaux lors de la séance publique. Repositionner la problématique de la géothermie profonde dans le contexte global, je pense que c'est le moment de le faire parce qu'on voit dans les discussions actuelles qu'on parle d'éléments de détails en rapport avec des plaintes d'habitants, mais je pense important de replacer tout ça dans le contexte de production d'énergie. D'ici la séance publique, les travaux auront cessé, la tension actuelle aura aussi diminué et ce sera le moment approprié pour replacer tout ça en contexte.

MLA : Combien de temps durera la séance publique ? Parce que parler des stratégies énergétiques du Canton et de la Confédération peut durer des heures, mais on doit se concentrer sur le projet. Il faudra bien gérer le timing.

PMA : La dernière séance publique avait duré 3 heures alors qu'on en avait établi un planning sur 2 heures. On va tenter de respecter ces deux heures. Le point dédié au contexte ne doit pas durer longtemps en effet car on ne va pas débattre sur les stratégies énergétiques suisses. Les 2^e et 3^{ème} points seront dédiés au projet de Haute-Sorne.

NLU : C'est important de lever la tête du guidon et de se souvenir pourquoi on fait tout ça et de parler rapidement des stratégies de la Confédération, du Canton et de la Commune. Concernant l'intérêt des données, le porteur du projet fait toutes ces acquisitions car ils en ont une utilité pour leur projet. Ces données vont au Canton et à la Confédération aussi, donc c'est intéressant de voir les trois perspectives également pour ce point.

PMA : On affinera le programme de la séance publique le 12 septembre.

6. Divers

PMA s'excuse de ne pas avoir présenté M. Jacques Favre, successeur de Mme Monastra, représentant du Conseil communal de Boécourt en début de séance et le fait à cette occasion.

SRI rappelle que dans la missive reçue de la part d'une habitante de Berlincourt, une question relative à la lumière présente sur le chantier en journée a été posée et aimerait savoir si Geo-Energie peut apporter une réponse.

OZI n'a pas de réponse à apporter dans l'immédiat. Il va s'informer et déterminer si ces spots sont allumés pour des raisons de sécurité ou pour toute autre raison et reviendra vers la CSI au plus vite avec des éléments de réponse.



7. Conclusion

PMA remercie les membres de la CSI pour leur participation et Geo-Energie Jura pour la visite du site. Il donne rendez-vous aux membres le 12 septembre 2024, à 16h45, pour la prochaine séance.

La séance est levée à 20h00.

C. Guittard, le 21 juin 2024

Annexes au PV :

- Procès-verbal définitif de la séance 29 avril 2024 (approuvé en séance du 18 juin 2024) – téléchargeable sur le site Internet de la CSI (<https://www.csi-hautesorne.ch/fr/Contenus/Seances-de-la-CSI/Seances-de-la-CSI.html>)
- Présentation PowerPoint de la séance du 18 juin 2024 – téléchargeable sur le site Internet de la CSI (<https://www.csi-hautesorne.ch/fr/Contenus/Seances-de-la-CSI/Seances-de-la-CSI.html>)